Conseil Départemental du Loiret

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU LOIRET

POLE PERFORMANCE DE LA GESTION PUBLIQUE
DIRECTION DU CONSEIL ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

Ref : 79081

ARRETE
Le Président du Conseil Départemental du Loiret

Avenant n°1 à l'arrêté conférant délégations de signature au sein de l'Agence Départementale des Solidarités Nord Loiret

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 3221-3 et D. 1617-19,

Vu l'arrêté en date du 6 juillet 2026 conférant délégations de signature au sein de la Direction Pôle Citoyenneté et Cohésion Sociale,

Considérant la nécessité de modifier le dispositif de délégation,

Arrête

Article 1er - L'article 5 de l'arrêté susvisé en date du 6 juillet 2026 est modifié comme suit :

*« **Article 5 : Travailleurs sociaux, Référents Parcours Intensif Social et Référents Parcours Intensif socio-professionnel en Equipe Pluridisciplinaire et en Equipe d'Accueil Inconditionnel de l'Agence Départementale ses Solidarités Nord Loiret***

Article 5.1 *- Tous actes (hors achats)*

*Délégation de signature est donnée aux **Travailleurs sociaux, aux Référents Parcours Intensif Social et aux Référents Parcours Intensif socio-professionnel en Equipe Pluridisciplinaire et en Equipe d'Accueil Inconditionnel de l'Agence Départementale des Solidarités Nord Loiret,** sous l'autorité et le contrôle du Responsable de l'Equipe Pluridisciplinaire ou de l'Equipe d'Accueil Inconditionnel dont ils relèvent, à l'effet de signer l'ensemble des documents relevant de leurs attributions et des compétences relevant de leur périmètre d'intervention géographique et fonctionnel.*

A l'exception :

- *Des actes relevant du périmètre d'intervention Responsable de l'Equipe Pluridisciplinaire ou de l'Equipe d'Accueil Inconditionnel, tels que :*
- *Les actes inhérents à la gestion des ressources humaines,*
- *Les courriers de réponse au recours administratifs ou recours gracieux,*
- *Tous courriers à destination des élus, des présidents d'associations.*
- *Les décisions d'attributions prises au titre du FAJ et du FUL*

Département du Loiret
45945 Orléans
Tél. 02 38 25 45 45 – loiret@loiret.fr
www.loiret.fr

Accusé de réception en préfecture
045-224500017-20260917-79081-AR
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

- *L'ensemble des décisions relatives à l'évaluation de la minorité et de l'isolement ainsi qu'à l'accompagnement des Mineurs Non Accompagnés*
- *L'ensemble des courriers afférents à la CRIP notamment ceux à destination du Parquet, les mandatements, les décisions suite à l'évaluation, l'information de cette décision aux tiers et partenaires.*

Article 5.2 – Suppléance[i]

En cas d'absence ou d'empêchement de l'un deux, ***les Travailleurs sociaux, les Référents Parcours Intensif Social et les Référents Parcours Intensif socio-professionnel en Equipe Pluridisciplinaire et en Equipe d'Accueil Inconditionnel*** *de l'Agence Départementale des Solidarités Nord Loiret organiseront formellement leur suppléance*[i] *entre eux et m'en soumettront préalablement les conditions et modalités d'exercice.*

Les suppléants potentiels des ***Travailleurs sociaux, des Référents Parcours Intensif Social et des Référents Parcours Intensif socio-professionnel en Equipe Pluridisciplinaire et en Equipe d'Accueil Inconditionnel*** *absents ou empêchés sont les autres travailleurs sociaux. Référents Parcours Intensif Social et les Référents Parcours Intensif socio-professionnel présents sur le territoire de l'agence Départementale des Solidarités Nord Loiret. »*

Article 2 – L'article 6 de l'arrêté susvisé en date du 6 juillet 2026 est modifié comme suit :

« ***Article 6 - Assistants administratifs, Intervenants sociaux et Instructeurs de la Cellule technique Insertion en Equipe Pluridisciplinaire et en Equipe Accueil Inconditionnel de l'Agence Départementale des Solidarités Nord Loiret***

Article 6.1 – *Délégation de signature est donnée aux* ***Assistants administratifs, aux Intervenants sociaux et aux Instructeurs de la Cellule Technique Insertion affectés en Equipe Pluridisciplinaire et en Equipe Accueil inconditionnel*** *de l'Agence Départementale des Solidarités Nord Loiret, sous l'autorité et le contrôle du Responsable de l'Equipe Pluridisciplinaire ou de l'Equipe d'Accueil Inconditionnel dont ils relèvent, à l'effet de signer l'ensemble des documents relevant de leurs attributions et des compétences relevant le leur périmètre d'intervention géographique et fonctionnel.*

Article 6.2 - Suppléance[i]

En cas d'absence ou d'empêchement de l'un d'entre eux, ***les assistants administratifs, les intervenants sociaux et les Instructeurs de la Cellule Technique Insertion*** *organiseront formellement leur suppléance*[i] *et m'en soumettront préalablement les conditions et modalités d'exercice.*

Les suppléants potentiels des ***Assistants administratifs, des Intervenants sociaux et des Instructeurs de la Cellule Technique Insertion*** *absents ou empêchés sont les autres Assistants administratifs, les intervenants sociaux et les Instructeurs de la Cellule Technique Insertion présents sur le territoire de l'agence Départementale des Solidarités Nord Loiret. »*

Accusé de réception en préfecture
045-224500017-20260917-79081-AR
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Article 3 – L'ensemble des autres dispositions de l'arrêté susvisé en date du 6 juillet 2026 demeure inchangé.

Article 4 – Monsieur le Directeur général des services départementaux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au contrôle de légalité, publié sur le site internet du Département du Loiret (Loiret.fr) et notifié aux personnes intéressées.

Fait à ORLEANS LE 17 SEP. 2026

Le Président du Conseil Départemental
Marc GAUDET

Voies et délais de recours :
Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé à Monsieur le Président du Conseil Départemental - Département du Loiret - 45945 ORLEANS, dans un délai de deux mois suivant la date à laquelle toutes les formalités de publicité prévues au présent arrêté auront été accomplies ou d'un recours contentieux formé auprès du Tribunal Administratif d'Orléans, sis 28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans cedex 1, ***ou via*** *l'application informatique " Télérecours citoyens" accessible par le site Internet http://www.telerecours.fr , dans un délai de deux mois suivant la date à laquelle toutes les formalités de publicité prévues au présent arrêté auront été accomplies*

[i] La suppléance est le remplacement temporaire d'un agent empêché ou absent, dans tout ou partie de l'exercice de ses fonctions, qui s'opère de plein droit en vertu du texte qui le prévoit

Département du Loiret
45945 Orléans
Tél. 02 38 25 45 45 – loiret@loiret.fr
www.loiret.fr

Accusé de réception en préfecture
045-224500017-20260917-79081-AR
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Annexes à l'avenant n° 1 conférant délégation de signature au sein de l'Agence Départementale des Solidarités (ADS) Nord Loiret

Liste nominative des personnes délégataires

Accusé de réception en préfecture
045-224500017-20260917-79081-AR
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

	Equipe	Titre	Nom Agent	Prénom Agent	Date de début	Délégation certification du service fait
Liste nominative des person	ADS NORD LOIRET	Directeur d'Agence Départementale des Solidarités	FORTIN	François	01/08/2026	x
ADS NORD LOIRET	ADS NORD LOIRET	Assistante de direction	PLU	Nathalie	08/11/2021	X
ADS NORD LOIRET	ADS NORD LOIRET	Responsable de site	POIRIER	Aurélien	01/01/2026	X
Direction des infrastructures	Agence territoriale de Pithiviers	Adjoint au Responsable de site	GOURVELLEC	Gaël	06/11/2023	X

A Orléans, le 17 SEP. 2026

Marc Gaudet,
Président du Conseil Départemental du Loiret

Annexes à l'avenant n° 1 conférant délégation de signature au sein de l'Agence Départementale des Solidarités (ADS) Nord Loiret

Liste nominative des personnes délégataires

Accusé de réception en préfecture
045-224500017-20260917-79081-AR
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Agence départementale de Solidarité	Equipe	Titre	Nom Agent	Prénom Agent	Date de début	Délégation certification du service fait
ADS NORD LOIRET	EP du Territoire Gâtinais	.Responsable d'Equipe Pluridisciplinaire	**MONA**	Peggy	08/11/2021	X
ADS NORD LOIRET	EP du Territoire Gâtinais	Assistant administratif	**CARTIER**	Sophia	08/11/2021	
ADS NORD LOIRET	EP du Territoire Gâtinais	Assistant administratif	**MARSON**	Nadine	08/11/2021	
ADS NORD LOIRET	EP du Territoire Gâtinais	Assistant administratif	**RIPOUTEAU**	Valérie	08/11/2021	
ADS NORD LOIRET	EP du Territoire Gâtinais	Travailleur social	**FARDEAU**	Marie	01/08/2024	
ADS NORD LOIRET	EP du Territoire Gâtinais	Travailleur social	**BEAUJARD**	Thomas	16/11/2023	
ADS NORD LOIRET	EP du Territoire Gâtinais	Travailleur social	**QUINION**	Julie	05/09/2022	
ADS NORD LOIRET	EP du Territoire Gâtinais	Travailleur social	**AKLI**	Bénédicte	08/11/2021	
ADS NORD LOIRET	EP du Territoire Gâtinais	Travailleur social	**GAUTHIER**	Lauren	08/11/2021	
ADS NORD LOIRET	EP du Territoire Gâtinais	Travailleur social	**VERNEAU**	Katel	08/11/2021	
ADS NORD LOIRET	EP du Territoire Gâtinais	Travailleur social	**BEAUDOIN**	Céline	08/11/2021	
ADS NORD LOIRET	EP du Territoire Gâtinais	Travailleur social	**ROCQUAIN**	Eloïse	22/11/2021	
ADS NORD LOIRET	EP du Territoire Gâtinais	Travailleur social	**MALLET**	Morgane	01/03/2025	
ADS NORD LOIRET	EP du Territoire Gâtinais	Travailleur social	**DESTOMBES-VARQUET**	Clarisse	01/09/2025	
ADS NORD LOIRET	EP du Territoire Gâtinais	Travailleur social	**LITIERE**	Benoît	02/02/2026	
ADS NORD LOIRET	EP du Territoire Gâtinais	Travailleur social volant	**BOISFER**	Elodie	01/09/2026	

A Orléans, le 17 SEP. 2026

Marc Gaudet,
Président du Conseil Départemental du Loiret

Annexes à l'avenant n° 1 conférant délégation de signature au sein de l'Agence Départementale des Solidarités (ADS) Nord Loiret

Liste nominative des personnes délégataires

Accusé de réception en préfecture
045-224500017-20260917-79081-AR
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Agence départementale des Solidarités	Equipe	Titre	Nom Agent	Prénom Agent	Date de début
ADS NORD LOIRET	EAI Nord Loiret	.Responsable d'Equipe Accueil Inconditionnel	**MONA**	Peggy	01/07/2026
ADS NORD LOIRET	EAI Nord Loiret	Référent Parcours Intensif Social	**MONTARON**	Maud	08/11/2021
ADS NORD LOIRET	EAI Nord Loiret	Travailleur social EAI	**CAZALS**	Cendrine	01/12/2023
ADS NORD LOIRET	EAI Nord Loiret	Travailleur social EAI	**ROBICHON**	Flora	01/12/2023
ADS NORD LOIRET	EAI Nord Loiret	Référent Parcours Intensif Social	**SARKISSIAN**	Sika Passidé	05/01/2026
ADS NORD LOIRET	EAI Nord Loiret	Intervenant social	**NOVAR**	Gwénaëlle	02/03/2026

A Orléans, le 17 SEP. 2026

Marc Gaudet,
Président du Conseil Départemental du Loiret

Annexes à l'avenant n° 1 conférant délégation de signature au sein de l'Agence Départementale des Solidarités (ADS) Nord Loiret

Liste nominative des personnes délégataires

Délégation certification du service fait
x

Accusé de réception en préfecture
045-224500017-20260917-79081-AR
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Avenant n°1 à l'arrêté conférant délégations de signature au sein de l'Agence Départementale des Solidarités (ADS) Nord Loiret

Liste nominative des personnes délégataires

Accusé de réception préfecture
045-224500017-20260917-79081-AR
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Agence départementale de Solidarité	Equipe	Titre	Nom Agent	Prénom Agent	Date de début	Délégation certification du service fait
ADS NORD LOIRET	EP du Territoire Pithivérien et Plaine du Nord Loiret	Responsable d'Equipe Pluridisciplinaire	**BROSSIER**	Diana	08/11/2021	X
ADS NORD LOIRET	EP du Territoire Pithivérien et Plaine du Nord Loiret	Assistant administratif	**BARRE**	Florence	08/11/2021	
ADS NORD LOIRET	EP du Territoire Pithivérien et Plaine du Nord Loiret	Assistant administratif	**NORET**	Emilie	08/11/2021	
ADS NORD LOIRET	EP du Territoire Pithivérien et Plaine du Nord Loiret	Assistant administratif	**PLU**	Delphine	05/12/2021	
ADS NORD LOIRET	EP du Territoire Pithivérien et Plaine du Nord Loiret	Assistant administratif	**VAST**	Adeline	08/11/2021	
ADS NORD LOIRET	EP du Territoire Pithivérien et Plaine du Nord Loiret	Travailleur social	**GARREAU**	Claire	01/03/2025	
ADS NORD LOIRET	EP du Territoire Pithivérien et Plaine du Nord Loiret	Travailleur social	**LEGENDART**	Cydélia	02/06/2025	
ADS NORD LOIRET	EP du Territoire Pithivérien et Plaine du Nord Loiret	Travailleur social	**MENARD**	Jennifer	04/11/2024	
ADS NORD LOIRET	EP du Territoire Pithivérien et Plaine du Nord Loiret	Travailleur social	**LEROI**	Charlotte	09/05/2022	
ADS NORD LOIRET	EP du Territoire Pithivérien et Plaine du Nord Loiret	Travailleur social	**DUMONT**	Julien	09/01/2023	
ADS NORD LOIRET	EP du Territoire Pithivérien et Plaine du Nord Loiret	Travailleur social	**CHEVALLIER**	Morgane	08/11/2021	
ADS NORD LOIRET	EP du Territoire Pithivérien et Plaine du Nord Loiret	Travailleur social	**DA ROCHA OLIVEIRA**	Eurydice	08/11/2021	
ADS NORD LOIRET	EP du Territoire Pithivérien et Plaine du Nord Loiret	Travailleur social	**IVALDI**	Emmanuelle	08/11/2021	
ADS NORD LOIRET	EP du Territoire Pithivérien et Plaine du Nord Loiret	Travailleur social	**DANGERARD**	Guillaume	08/11/2021	
ADS NORD LOIRET	EP du Territoire Pithivérien et Plaine du Nord Loiret	Travailleur social	**ZAINOUNE**	Hafsa	01/05/2024	
ADS NORD LOIRET	EP du Territoire Pithivérien et Plaine du Nord Loiret	Travailleur social	**COLLET**	Laëtitia	01/10/2025	
ADS NORD LOIRET	EP du Territoire Pithivérien et Plaine du Nord Loiret	Travailleur social	**CHALLIER**	Emilie	01/04/2026	

A Orléans, le 17 SEP. 2026

Marc Gaudet,
Président du Conseil Départemental du Loiret